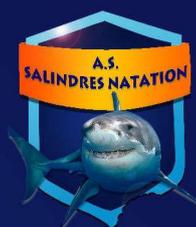




LE 07 JUILLET 2024

COUPE DE LA VILLE & CHALLENGE SPRINT DE SALINDRES



ETE 2024

PISCINE DE SALINDRES

Chemin des Sports - Route de Célas - 30340 SALINDRES

www.assnatation.clubeo.com - 06.43.04.09.20 - salindresnatation@gmail.com





Association Sportive Salindroise de Natation



Correspondant :

M. Stephan AIMÉ
167 impasse du Ranquet
30340 SALINDRES

Site Internet : www.assnatation.clubeo.com
Facebook : www.facebook.com/Salindresnatation
Tel. : 06.43.04.09.20
Agrément Jeunesse et Sports : 30S1569/14
Déclaration en Préfecture : W301003350
Affiliation FFN : 140302243

Piscine :

Piscine de SALINDRES
Complexe Sportif "Lou Frigoulou"
Avenue des Sports
Route de Célas
30340 SALINDRES

REGLEMENT COUPE DE LA VILLE DE SALINDRES ET DU CHALLENGE SPRINT

■ Article 1 - Organisation

L'Association Sportive Salindroise de Natation organise le **Dimanche 07 JUILLET 2024** les 2 compétitions suivantes :

- la Coupe de la Ville de Salindres "*Trophée Yves COMTE*"
- le Challenge Sprint "*Trophée Charly VIALA*"

Ces 2 compétitions sont totalement distinctes l'une de l'autre.

Les épreuves se déroulent au sein du Complexe Nautique de la ville de Salindres, équipé d'un bassin de 25m avec 5 couloirs.

■ Article 2 - Participants

La Coupe de la Ville de Salindres "*Trophée Yves COMTE*" d'une part, et le Challenge Sprint "*Trophée Charly VIALA*" d'autre part, sont ouverts à tous les clubs (été ou hiver) affiliés à la Fédération Française de Natation.

Les participants doivent au préalable être licenciés à la Fédération Française de Natation pour pouvoir participer aux compétitions.

Seuls les nageurs (ses) dont les licences sont homologuées ou oblitérées peuvent participer aux épreuves.

L'obtention du Pass'Compétition pour les nageurs nés en 2004 et avant n'est pas obligatoire pour participer aux 2 challenges.

■ Article 3 - Catégories

Sont concernés, sans condition de temps, les dames et les messieurs des catégories suivantes :

		Dames et Messieurs
Catégorie 1	Avenir 1	2015 et après (9 ans et -)
Catégorie 2	Avenir 2	2013 - 2014 (10 -11 ans)
Catégorie 3	Benjamin	2011 – 2012 (12 - 13 ans)
Catégorie 4	Junior 1-2	2009 – 2010 (14 - 15 ans)
Catégorie 5	Junior 3-4	2007 – 2008 (16 - 17 ans)
Catégorie 6	Junior 5 & Senior	2006 et avant (18 ans et +)

■ Article 4 - Epreuves

La Coupe de la Ville de Salindres "*Trophée Yves COMTE*" et le Challenge Sprint "*Trophée Charly VIALA*" se disputent sur les épreuves suivantes :

1^{ère} REUNION

- 8 h 00 : Echauffement
- 9 h 00 : Début des épreuves
- Epreuves Individuelles :

50m Papillon	- Catégories 1, 2, 3, 4, 5,6	<i>Coupe de la Ville</i>
100m Nage Libre	- Catégories 2, 3, 4, 5,6	<i>Coupe de la Ville</i>
50m Brasse	- Catégories 1, 2, 3, 4, 5,6	<i>Coupe de la Ville</i>
100m Dos	- Catégories 2, 3, 4, 5,6	<i>Coupe de la Ville</i>
Entracte		
25m Nage Libre	- Catégories 1, 2, 3, 4, 5,6	<i>Challenge Sprint</i>
25m Dos	- Catégories 1, 2, 3, 4, 5,6	<i>Challenge Sprint</i>

- Relais :
 - 4 x 50m 4 Nages - Catégories (1,2), (3,4), (5,6) *Coupe de la Ville*
- 13 h 00 : Fin des épreuves

2^{ème} REUNION

- 14 h 00 : Echauffement
- 14 h 30 : Début des épreuves
- Epreuves Individuelles :

25m Brasse	- Catégories 1, 2, 3, 4, 5,6	<i>Challenge Sprint</i>
25 m Papillon	- Catégories 1, 2, 3, 4, 5,6	<i>Challenge Sprint</i>
Entracte		
50m Dos	- Catégories 1, 2, 3, 4, 5,6	<i>Coupe de la Ville</i>
100m 4 Nages	- Catégories 2, 3, 4, 5,6	<i>Coupe de la Ville</i>
50m Nage Libre	- Catégories 1, 2, 3, 4, 5,6	<i>Coupe de la Ville</i>
100m Brasse	- Catégories 2, 3, 4, 5,6	<i>Coupe de la Ville</i>

- Relais :
 - 4 x 50m Nage Libre - Catégories (1,2), (3,4), (5,6) *Coupe de la Ville*
- 18 h 00 : Fin des épreuves

- Les séries de la Coupe de la Ville ET du Challenge Sprint sont organisées en fonction des temps d'engagement.
- Une session de « Challenge Avenir » pourra être organisée lors de la journée de compétition.

■ Article 5 - Classements

■ Constitution du classement des clubs :

- Le classement des clubs s'effectue à partir du classement dit « **à la place** », en faisant la somme de toutes les performances de chaque nageur, selon le barème suivant :

1^{ère} place : 12 pts - 2^{ème} place : 10 pts - 3^{ème} place : 8 pts - 4^{ème} place : 7 pts (...) 10^{ème} place : 1 pt

- Un classement distinct est établi pour la Coupe de la Ville de Salindres "*Trophée Yves COMTE*" et le Challenge Sprint "*Trophée Charly VIALA*".
- Pour le classement des clubs lors de la Coupe de la Ville de Salindres, les points des relais sont doublés.
- Il peut être également établi pour les 2 compétitions un classement des clubs dits « hiver » si ceux-ci présentent au moins 4 nageurs lors de la compétition.

■ Constitution des classements pour la Coupe de la Ville de Salindres :

- Le classement des **épreuves individuelles** de la Coupe de la Ville de Salindres est établi par catégorie et par sexe, selon la table de cotation FFN, en fonction du nombre de points marqués sur chaque épreuve.
- Le classement des **relais** de la Coupe de la Ville de Salindres est établi par bi-catégorie et par sexe, selon la table de cotation FFN, en fonction du nombre de points marqués sur chaque épreuve. De plus, pour qu'un relais soit classé, celui-ci ne doit pas être mixte. Enfin, le surclassement de nageurs(ses) pour les épreuves de relais est autorisé.

■ Constitution des classements des épreuves individuelles du Challenge Sprint :

- Le classement des épreuves individuelles du Challenge Sprint est établi par catégorie et par sexe, à partir du classement dit « **à la place** », en faisant la somme des points obtenus par chaque nageur sur l'ensemble des épreuves du Challenge Sprint qu'ils ont disputées.

■ Article 6 – Limite de participation

Les participants peuvent s'engager aux épreuves de la Coupe de la Ville de Salindres **et/ou** à celles du Challenge Sprint, en respectant les conditions suivantes :

■ Coupe de la Ville de Salindres :

- Toutes les épreuves de la Coupe de la Ville de Salindres sont ouvertes à l'ensemble des catégories d'âge.
- Chaque nageur ne peut participer qu'à **2 épreuves individuelles**, plus les **2 relais**.

■ Challenge Sprint :

- Le Challenge Sprint est ouvert à toutes les catégories d'âge et consiste, pour chaque participant, à disputer les **4 épreuves de 25m** (Brasse, Dos, Papillon et Nage Libre).
- Si les 4 épreuves ne sont pas disputées, le participant est déclaré hors-concours. Toutefois, les nageurs de catégorie « *Avenir 1 et 2* » peuvent s'engager sur moins de 4 épreuves.

■ Article 7 – Engagements

<u>Date limite :</u>	- de confirmation de participation :	Mercredi 3 juillet 2024
	- d'engagement sur Extranat :	Jeudi 4 juillet 2024.
	- de modification des engagements :	Vendredi 5 juillet 2024 (<u>12h00</u>)

La start list sera diffusée **le samedi 6 juillet 2024** sur le site de l'A.S.Salindres Natation (www.assnatation.clubeo.com) et sur le Live FFN dédié à la compétition.

Tarifs d'engagement :

- individuel = 1,50 € (par épreuve)
- relais = 2,00 €
- Challenge Sprint = 4,00 € (pour les 4 épreuves)

ATTENTION : Les nageurs nés en 2014 et après, ne possédant pas le Savoir Nager en Sécurité, ne pourront pas s'engager sur Extranat !!!

Il faudra alors que les clubs concernés par ces nageurs nous envoient leurs engagements par mail pour que nous puissions les saisir sur Extranat Pocket au plus tard le **vendredi 5 juillet 2024 à 12h00 !!!**

Important : En plus de ces 2 challenges, il pourra être organisé un Challenge Avenir !

Pour tout renseignement sur ces engagements, vous pouvez contacter :

M. AIMÉ Stéphan ☎ **06.15.23.37.92**
167 impasse du Ranquet
30340 SALINDRES
stephanaime30@aol.fr

■ Article 8 – Récompenses

■ Classement des clubs :

- Coupe de la Ville de Salindres :
 - 1^{er} club : Trophée Yves COMTE
 - Un trophée pour les clubs suivants
- Challenge Sprint :
 - 1^{er} club : Trophée Charly VIALA
 - Un trophée pour les clubs suivants

N.B. : Les clubs dit « hiver » seront récompensés si ceux-ci présentent au moins 4 nageurs.

■ Classement individuels :

- Coupe de la Ville de Salindres :
Une médaille sera remise aux 3 premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie.
- Challenge Sprint :
Une médaille sera remise aux 3 premiers du classement combiné des 4 épreuves (25m Brasse, 25m Dos, 25m Nage Libre et 25m Papillon) de chaque catégorie.

■ Prix spéciaux :

- Un trophée sera remis à la plus jeune nageuse et au plus jeune nageur.

■ Article 9 – Restitution et attribution définitive des trophées

■ Restitution des Trophées :

Le club vainqueur devra remettre, au club organisateur, la Coupe de la Ville de Salindres "*Trophée Yves COMTE*" au moins un mois avant la prochaine organisation. Il en va de même pour le Challenge Sprint "*Trophée Charly VIALA*".

■ Attribution définitive des trophées :

La Coupe de la Ville de Salindres "*Trophée Yves COMTE*" sera définitivement attribuée au club ayant remporté 3 fois consécutivement ou 5 fois non consécutivement, la compétition. Il en va de même pour le Challenge Sprint "*Trophée Charly VIALA*".

Ces trophées seront retournés au Comité Régional si l'épreuve cesse d'être disputée ou en cas de dissolution ou démission du club organisateur ou détenteur.

Rappel historique : Vainqueurs respectifs des trophées mis en jeu depuis 2006 :

Année	Challenge Sprint		Coupe de la Ville	
	Club Vainqueur	Trophée	Club Vainqueur	Trophée
2006	N.C. LE VIGAN	Serge COUTAREL	A.S. SALINDRES	Jean COLLOVALD
2007	A.S. SALINDRES	Serge COUTAREL	A.S. SALINDRES	Jean COLLOVALD
2008	N.C. LE VIGAN	Serge COUTAREL	<i>A.S. SALINDRES</i>	<i>Jean COLLOVALD</i>
2009	A.S. SALINDRES	Serge COUTAREL	A.S. SALINDRES	André OSVALD
2010	C.N. CERET	Serge COUTAREL	A.S. SALINDRES	André OSVALD
2011	A.S. SALINDRES	Serge COUTAREL	<i>A.S. SALINDRES</i>	<i>André OSVALD</i>
2012	A.S. SALINDRES	Serge COUTAREL	A.S. SALINDRES	Bogdan BOGDANOV
2013	<i>A.S. SALINDRES</i>	<i>Serge COUTAREL</i>	A.S. SALINDRES	Bogdan BOGDANOV
2014	A.S. SALINDRES	Robert RAPALA	<i>A.S. SALINDRES</i>	<i>Bogdan BOGDANOV</i>
2015	A.S. SALINDRES	Robert RAPALA	A.S. SALINDRES	Pierre GONTIER
2016	<i>A.S. SALINDRES</i>	<i>Robert RAPALA</i>	A.S. SALINDRES	Pierre GONTIER
2017	A.S. SALINDRES	Jean-Pierre LAFONT	<i>A.S. SALINDRES</i>	<i>Pierre GONTIER</i>
2018	A.S. SALINDRES	Jean-Pierre LAFONT	A.S. SALINDRES	Alain BONNEFOI
2019	<i>A.S. SALINDRES</i>	<i>Jean-Pierre LAFONT</i>	A.S. SALINDRES	Alain BONNEFOI
2020	Non disputé	Non disputé	Non disputé	Non disputé
2021	Pas de Challenge en jeu	Pas de Challenge en jeu	Pas de Challenge en jeu	Pas de Challenge en jeu
2022	A.S. SALINDRES	Charly VIALA	<i>A.S. SALINDRES</i>	<i>Alain BONNEFOI</i>
2023	A.S. SALINDRES	Charly VIALA	A.S. SALINDRES	Yves COMTE

■ Article 10 – Acceptation du règlement

Le jour de la rencontre sportive, le club se réserve le droit, après concertation avec les dirigeants des clubs participants, à annuler une voire l'ensemble des épreuves de relais si le déroulement de celles-ci entraînerait un dépassement des horaires de fin de réunions trop important !

De plus, le club organisateur s'engage à appliquer le « plan canicule » voire d'arrêter la compétition si le besoin s'en fait sentir.

Tous les clubs participants acceptent de respecter le présent règlement.